

Clos de Siounet



Venez découvrir une des plus grandes dolines d'Europe, formée naturellement par l'effondrement de la roche.



Vue sur une doline entourée de végétation (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

**Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE
VERDON AGGLOMERATION**

Commune(s) : Comps-sur-Artuby

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Aire de stationnement RD71

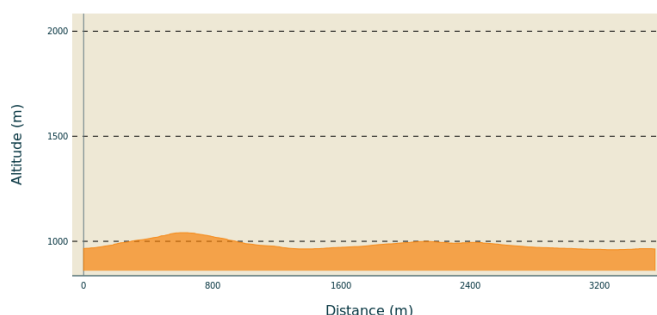
Arrivée : Aire de stationnement RD71

Parking conseillé : 6°28'47"E 43°43'10"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 3.5 km - Durée : 2 h

Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 120 m



Altitude min 960 m Altitude max 1041 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Depuis l'aire de stationnement, passez la barrière en bois, prenez la piste qui monte en direction du sud (chemin de Fayet) et suivez-la sur environ 200 m.

Au poteau flèche « Fayet est », quittez la piste pour un sentier plus étroit à gauche qui monte progressivement. Le suivre et à mi-hauteur, restez bien à gauche pour arriver au point culminant de cette boucle.

Au poteau flèche « Panorama » poursuivez derrière celui-ci sur 20 m jusqu'à une plateforme qui vous permet de contempler le village de Comps-sur-Artuby et ses alentours. Revenez sur vos pas et au poteau indicateur, poursuivez le cheminement à gauche en redescendant vers le versant opposé du vallon. Le sentier reste étroit et sinueux sous une chênaie, puis traverse une zone beaucoup plus ouverte en raison des nombreuses éclaircies réalisées pour l'exploitation du bois. Veillez à bien suivre le balisage jaune.

Continuez tout droit et veillez à ne pas vous engager sur la piste de débardage, vous déboucherez sur le chemin de Siounet au poteau flèche « Fayet ».

Tournez à gauche, et après quelques mètres, empruntez sur votre droite un sentier qui descend sous un couvert végétal. Vous voilà arrivé à la doline. C'est un milieu ouvert très apprécié de certaines espèces comme les rapaces. Durant la saison printanière il est possible d'entendre le chant du coucou.

Prenez à gauche consécutivement à 30 m d'intervalle, et dirigez vous vers l'ouest en suivant le balisage jaune. Vous arrivez alors au poteau flèche « chemin de Fayet » situé à une intersection. Prenez à gauche sur 100 m environ, jusqu'à une nouvelle intersection.

Continuez tout droit sur une large piste sur une distance de 150 m environ, puis descendez à droite au niveau de la barrière en bois. Vous arriverez à une véritable charbonnière. Des supports d'informations expliquent son fonctionnement. En continuant après l'emplacement de la charbonnière, vous découvrirez un ancien four à chaux sécurisé. Passez à droite du four à chaux et poursuivez le sentier pour rejoindre le parking.

Traversez l'aire de stationnement pour rejoindre un large sentier qui regagne la forêt. Poursuivez l'itinéraire parallèle à la RD71 en direction de la doline. Sur ce cheminement il y a 4 boucles superposées (bleu, jaune, orange, vert). Celui-ci vous fera longer la doline de l'autre côté. 20 m

avant d'arriver à une barrière en bois, au poteau flèche « la doline », prenez le sentier à droite qui vous ramènera jusqu'à l'aire de stationnement de départ.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon:

Suivre A57 et A8 en direction de Les Pinèdes/D1555 à Le Muy. Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8.

Suivre D54 et D955 en direction de Pl. de Chardan à Comps-sur-Artuby.

De Marseille

Continuer sur A7. Prendre A51/E712 en direction de D6 à Bouc-Bel-Air
13 min (17,5 km)

Prendre A8 à Châteauneuf-le-Rouge
10 min (14,4 km)

Suivre A8 en direction de Les Pinèdes/D1555 à Le Muy. Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
46 min (89,1 km)

Suivre D54 et D955 en direction de Pl. de Chardan à Comps-sur-Artuby

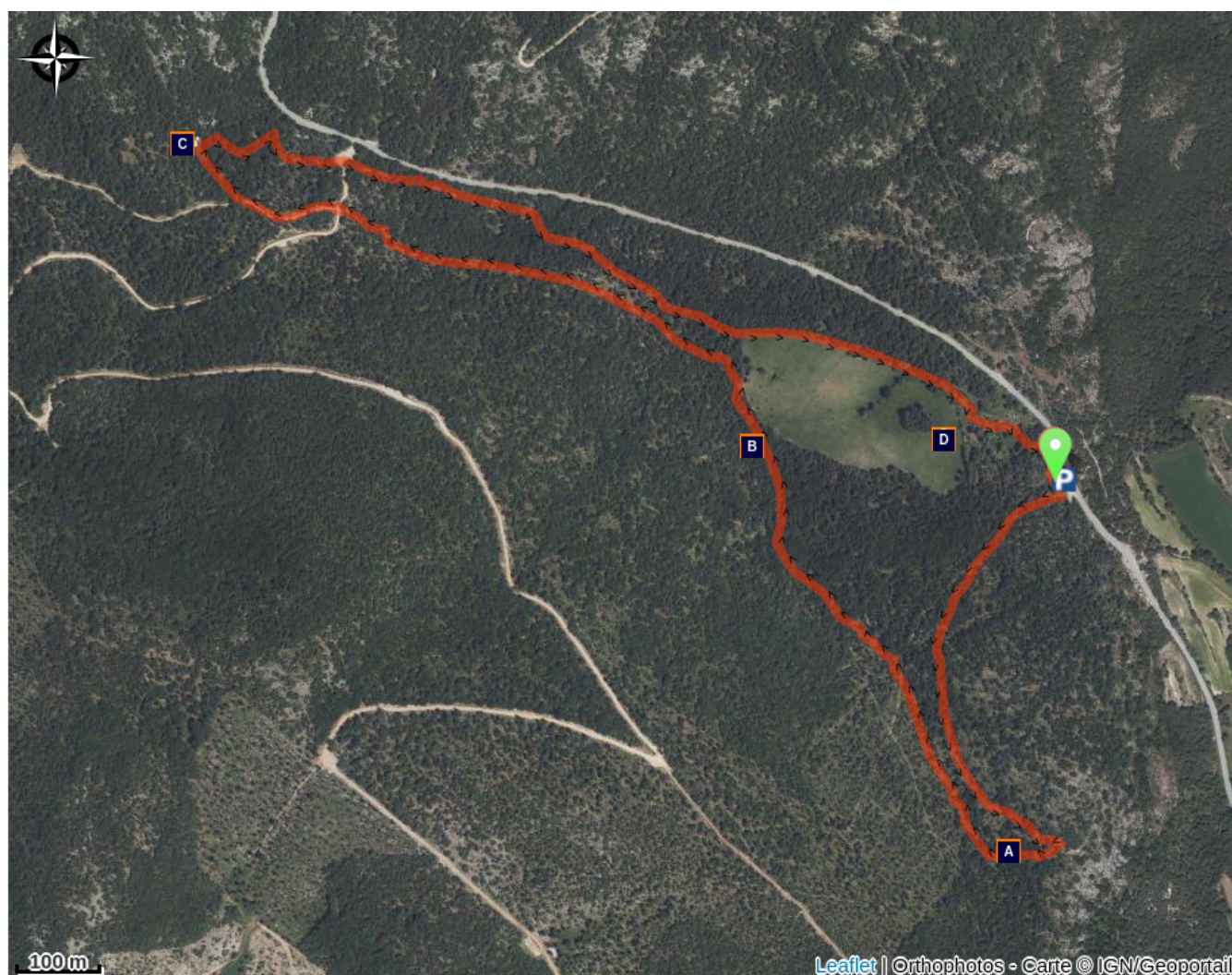
Pour se rendre au point de départ :

Du village de Comps sur Artuby, prendre la rd71 en direction de Aiguines sur 3 km.

Se garer sur le parking aménagé aire de stationnement de l'espace naturel sensible de Siounet à gauche de la route.

Autre possibilité de se garer, 1 km plus loin sur la RD71 en face de la borne sous, où se trouve un deuxième parking.

CARTE



À DÉCOUVRIR



Aigle royal (A)



Anémone hépatique (B)



Charbonnière (C)



Doline (D)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR®	GR® PAYS	PR®	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

